

# SAFETY DATA SHEET



**PROSOCO**  
Version 2.01

Date d'émission 15-déc.-2014

Date de révision 15-mars-2022

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Consolideck® ColorHard- Graphite

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 46490

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Réservé aux utilisateurs professionnels.

**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Manufacturer Address**

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### **Numéros de téléphone d'urgence**

**8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday**

785-865-4200

**NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)**

800-535-5053

## 2. Identification des dangers

### Classification

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

#### **Avertissement**

#### **Mentions de danger**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



**Aspect** colored liquide

**État physique** liquide

**Odeur** Faible

#### **Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

#### **Conseils de prudence - Réponse**

Consulter un médecin en cas de malaise

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)****autres informations**

- Peut être nocif par ingestion

### 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Iron Oxide (black)	1317-61-9	60 - 100	*
Water	7732-18-5	15 - 40	*
Ethylene Glycol	107-21-1	3 - 7	*
Silicon Dioxide	7631-86-9	1 - 5	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

### 4. Premiers soins

**PREMIERS SOINS****Conseils généraux**

Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Ingestion**

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés****Symptômes**

Peut être nocif par ingestion. Peut causer une irritation.

**Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

**Dangers particuliers associés au produit chimique**

Aucun renseignement disponible.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

**Précautions environnementales**

**Précautions environnementales** Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

**7. Manutention et stockage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais.

**Matières incompatibles** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Ethylene Glycol 107-21-1	STEL: 50 ppm vapor fraction STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> inhalable particulate matter, aerosol only TWA: 25 ppm vapor fraction	(vacated) Ceiling: 50 ppm (vacated) Ceiling: 125 mg/m <sup>3</sup>	
Silicon Dioxide 7631-86-9		TWA: 50 µg/m <sup>3</sup> excludes construction work, agricultural operations, and exposures that result from the processing of sorptive clays (vacated) TWA: 6 mg/m <sup>3</sup> <1% Crystalline silica TWA: 20 mppcf : (80)/(%) SiO <sub>2</sub> mg/m <sup>3</sup> TWA	IDLH: 3000 mg/m <sup>3</sup> TWA: 6 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	Faible
<b>Aspect</b>	colored liquide	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>couleur</b>	noir		
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>	
<b>pH</b>	9	ph Range 8-10	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	0 °C / 32 °F	Aucun renseignement disponible	
<b>Boiling point / boiling range</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>Point d'éclair</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>densité</b>	2.04	Aucun renseignement disponible	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible	

**10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Aucune donnée disponible

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**Matières incompatibles**

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Renseignements sur le produit</b>	Aucune donnée disponible
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau. Peut causer une irritation.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer. Peut être nocif par ingestion.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Iron Oxide (black) 1317-61-9	> 10000 mg/kg ( Rat )		
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )		
Ethylene Glycol 107-21-1	= 4700 mg/kg ( Rat )	= 10600 mg/kg ( Rat )	
Silicon Dioxide 7631-86-9	= 7900 mg/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Rabbit )	> 2.08 mg/L ( Rat ) 4 h

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Peut être nocif par ingestion. Peut causer une irritation.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

<b>sensibilisation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	système nerveux central, Appareil respiratoire.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit****Toxicité aiguë inconnue**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	5435 mg/kg
ETAmél (cutané)	102946 mg/kg mg/l

ETAmél 55 mg/l  
(inhalation-poussière/brouillard)

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Ethylene Glycol 107-21-1	6500 - 13000: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	14 - 18: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 40000 - 60000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 16000: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 27540: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 40761: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 41000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	-	46300: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Silicon Dioxide 7631-86-9	440: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	5000: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static	-	7600: 48 h Ceriodaphnia dubia mg/L EC50

### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Ethylene Glycol 107-21-1	-1.93

### Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

#### Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

### DOT

Not Regulated for all modes of transportation.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationaux

**TSCA** Est conforme à (aux)

**LIS/LES** Est conforme à (aux)

### Légende :

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Ethylene Glycol - 107-21-1	107-21-1	3 - 7	1.0

#### **SARA 311/312 Catégories de**

##### dangers

<b>Danger aigu pour la santé</b>	oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	oui
<b>Risque d'incendie</b>	Non
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

#### **CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### **CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Ethylene Glycol 107-21-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

### États-Unis - Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

#### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Ethylene Glycol 107-21-1	X	X	X
Silicon Dioxide 7631-86-9	-	X	X

## 16. Autres renseignements

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	

Préparée par

Regulatory Department

Date d'émission 15-déc.-2014  
Date de révision 15-mars-2022

**Note de révision**

Sections de la FS mises à jour 7 11 15

**Avis de non-responsabilité**

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**